

**COMPTE-RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL  
DU 21 JUILLET 2014**

**RESTRUCTURATION DE LA MAIRIE**

Après un rappel de l'historique du dossier, l'ensemble des élus a pris connaissance des intentions architecturales des trois candidats. Ensuite, un tour de table a permis à chacun de faire part de ses observations. Le maître d'œuvre retenu sera connu lors du prochain conseil.

**PERIMETRE DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION**

Le conseil a émis un avis favorable sur l'arrêté de Mr le Préfet en date du 26 juin 2014 portant fixation du périmètre de la Communauté d'agglomération issue de la fusion de Lannion-Trégor Communauté et de la Communauté de communes du Centre Trégor.

**SUBVENTIONS 2014**

Le conseil a attribué les subventions suivantes :

APE	200€
ACVG	30€
SKOL DIWAN	20€
UOT	50€
US TREMEL	150€
CAUE	57€
GDS	50€
SON AR MEIN	60€
LA PLB MUCO	50€
SAPEURS POMPIERS	100€
SNSM	50€
SOCIETE DE CHASSE	100€
BIBLIOTHEQUE	250€
DONNEURS DE SANG	50€
HENTCHOU TREUZ	150€
<b>TOTAL</b>	<b>1 367€</b>

**FACADE DU BAZ'ART**

Le conseil décide de faire procéder au ravalement de la façade du bar/épicerie le Baz'art. Une demande de subvention va être déposée auprès de Lannion Trégor Communauté dans le cadre de la campagne de ravalement. Un devis va être demandé auprès d'un artisan.

**TRAVAUX SUR MOBILIER A L'EGLISE ET A LA CHAPELLE SAINT-YVES**

Les devis présentés par Daniel HERVE sont retenus pour les travaux suivants :

-porte pour l'armoire électrique à la chapelle : 562. 00 €HT

-2 tablettes pour statues : 398. 00€HT

-support de la croix du Christ de l'église : 380. 00€HT

Le Maire,  
H. GUELOU